



AGRO-SAÔNE

Le bulletin technique grandes cultures de la Chambre d'agriculture de Hawte-Saône

REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Numéro 37 - 15 novembre 2022

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de bourgogne Franche-Comté.

Registre national des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) (cliquez)

C'est le dernier bulletin de 2022. Rendez-vous début 2023.



METEO

Semaine douce et pluvieuse à venir.

Sencrop à l'essai



Pluie et températures



Prévisions saisonnières







Stades et état des cultures Les colzas sont exubérants et ne souffrent pas.

Colza énorme





<u>Insectes – grosses altises</u>

Sur le terrain

Beaucoup de gros colzas n'ont toujours pas reçu d'insecticide!

Le témoin non traité Boravi est visible. Le traitement a eu lieu début octobre pour détruire les adultes de grosses altises. L'impact des grosses altises sur le colza semé début septembre est maintenant bien visible.

Après Berlese, le témoin est à 10.2 larves par plante et la parcelle traitée est à 4.8 larves par plante.



Les larves de grosses altises sont reconnaissables dans les pétioles. Les 2 extrémités sont noires.





Gros colza – on voit beaucoup de traces de larves de grosses altises sur les pétioles des feuilles.

Infestation de 10 larves par plante après Berlèse.

Ce type de parcelle reste rare.



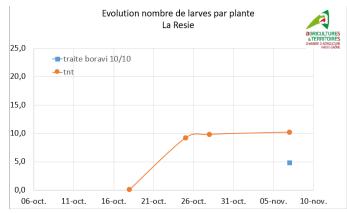
Les parcelles les plus couramment observées sont comme celle-ci :

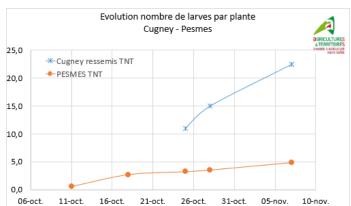
- gros colza et
- peu de traces de larves sur les pétioles



Résultats des Berlèse

Pour l'instant, les infestations larvaires vont de 2 larves à 22 larves par plante. La situation est sereine dans une grande majorité des parcelles. Les infestations évoluent plus ou moins de semaine en semaine.







Le colza est une véritable réserve de biodiversité! On y trouve de tout : larves de diptères (mineuses, syrphes...)



...larves de syrphe... ...micro hyménoptères parasitoïdes de pucerons ou larves. Syrphes et pucerons volent dans le bureau...





Conseil

Une inspection des pétioles sur une dizaine de plantes permet de trier les parcelles à problème. Ensuite un test Berlèse permettra d'affiner le diagnostic.

Analyse du risque

Ce sont les « petits » colzas, semés ou ressemés en septembre qui semblent être les plus infestés de larves. Et ceci est d'autant plus vrai si ces mêmes colzas étaient dévorés par les grosses altises adultes fin septembre, début octobre.
 Réaliser un Berlèse et peut-être prévoir Minecto qui ne permettra de réduire les infestations que de 30 à 40%.

https://www.terresinovia.fr/-/quelle-strategie-pour-lutter-contre-les-larves-d-altise-?utm source=NEWSLETTER&utm medium=EMAIL&utm campaign=ZNE 04-11-22&utm term=COLZA

- Sur gros colzas, le risque est plutôt faible.
 Les très gros colzas peuvent résister à des infestations larvaires de l'ordre de 5 à 6 larves par plante. Les larves devraient rester dans les pétioles et tomber au sol après défoliation hivernale.
 Un test berlèse pourra être réalisé.
- Si traitement Boravi réalisé fin septembre sur grosses altises ou sur CBT fin octobre, réaliser un test Berlese pour vérifier les infestations.

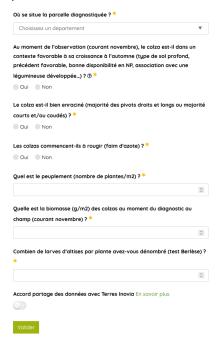
Les interventions insecticides contre les larves de grosses altises peuvent commencer dès que possible afin de profiter de conditions météo propices à la destruction des larves encore petites (températures minimales > à 7°C).

LAISSEZ DES TEMOINS NON TRAITES!

Le produit Minecto Gold sera utilisable courant novembre pour lutter uniquement contre les larves de grosses altises à 0.1 kg/ha + huile 1%.

Pour justifier de l'utilisation de cet insecticide, vous devrez :

- réaliser un test Berlèse et
- utiliser <u>l'OAD Terres Inovia</u> qu'il faudra renseigner (<u>cliquez</u>) et vous pourrez télécharger «l'estimation du risque» en pdf







Pesées entrée hiver

Avec de l'azote trop cher et des colzas énormes, les pesées entré hiver sont indispensables!
Un colza de 2.5 kg / m² a absorbé 125 unités d'azote!
D'ailleurs, dans la plupart des cas, ils sont encore verts. Un Reliquat Sortie Hiver est à envisager dans les parcelles de colza pour pouvoir encore faire des économies.

Voir Agrosaône N° 36 du 8/11

DESHERBAGE

Conseil

Les spécialités KERB ou IELO pourront être positionnées avant des pluies significatives d'octobre à décembre.

Ne pas trop tarder pour appliquer ces herbicides, car les graminées poussent et les systèmes racinaires sont très développés. Les applications de sortie hiver ne seront guère efficaces vu le développement des graminées. Les systèmes racinaires seront inaccessibles par la matière active.

Le <u>propyzamide</u> peut être positionné sur colzas plusieurs jours avant une pluie qui le fera descendre au sol.

Les températures fraiches limitent sa dégradation au sol par les micro-organismes.

La propyzamide a une action uniquement racinaire.

On observe déjà les efficacités des applications qui datent depuis plus d'un mois.

Sur zones de captage, limiter au maximum l'usage du propyzamide.





Stades et état des cultures
Les semis de fin septembre à mi-octobre sont en cours de tallage
Les semis du 20/10 ont 3 feuilles. Les semis de début novembre lèvent. Les derniers semis ont été réalisés ce week-end.

Blé précédent maïs épi



Blé précédent soja



Blé précédent colza





Désherbage blé

Beaucoup de désherbage ont été réalisés à l'automne dans de bonnes conditions.

Vu les investissements parfois engagés, il est inutile d'augmenter l'ardoise en herbicides anti-graminées au printemps qui seront inefficaces (graminées trop développées et résistantes).

Par contre il est possible d'utiliser à l'automne des herbicides à mode d'action plutôt foliaires sur les zones sales et sur des graminées à des stades encore jeunes :

<u>DAIKO</u> 2 L/ha + Huile 1% au stade 1.5 à 2 feuilles (vulpins - raygrass) ou

<u>LEVTO</u> 0.25 Kg/ha + Huile 1% + SAM 1% au stade 1.5 à 2 feuilles (vulpins - raygrass) ou

<u>MONITOR</u> 0.025 Kg/ha + Huile 1% + SAM 1% au stade 1.5 à 2 feuilles (bromes) ou

<u>ABAK</u> 0.15 à 0.2 Kg/ha + Huile 1% + SAM 1% au stade 1.5 à 2 feuilles (vulpins - raygrass - bromes)

Limaces

Surveillez les parcelles fraichement semées en cas de pluie.

Insectes - pucerons

Le risque pucerons semble augmenter. Il est faible à moyen en fonction des parcelles. Que ce soient des parcelles semées fin septembre ou mi-octobre, les infestations augmentent très lentement. Elles oscillent entre 10% et 20% de pieds porteurs de pucerons.

On trouve encore des ailés qui migrent des couverts de graminées vers les céréales en place. Pour exemple, on trouve 10% de pieds porteurs de pucerons une orge de printemps au stade 1 feuille à côté d'un couvert d'avoine non détruit.

Il convient de poursuivre les observations par temps ensoleillé pour réévaluer le risque.

Nous sommes loin de l'automne record 2019 avec des infestations très élevées de pucerons qui ont engendré des dégâts conséquents de la JNO (virose transmise par les pucerons). On dénombrait des infestations de l'ordre de 80% de pieds porteurs de pucerons !





Ailé et aptère (sans ailes) sur OP au stade 1 feuille





Colonie de pucerons sur OP au stade 1 feuille – semis du 30/10



Puceron parasité par un micro-hyménoptère



Puceron parasité par champignon





Conseil

L'espèce la plus à risque est l'orge non tolérante JNO.

Les colonisations des cultures par les pucerons ailés devraient se raréfier mais l'arrivée du froid ne semble pas d'actualité. On note cependant des migrations de pucerons ailés des couverts végétaux vers les céréales.

Des petites quantités de pucerons sont installées dans les céréales. Ils peuvent encore se multiplier et coloniser les pieds contigus.

En conséquence :

- Sur les céréales (blé et orge) semées fin septembre qui n'ont pas reçu d'insecticide depuis 4 semaines, les comptages de pucerons sont compliqués à réaliser. Un nettoyage pourra être réalisé.
 - Risque insectes d'automne actuellement moyen.
 - Sur les céréales (blé et orge) semées entre le 5 et le 18 octobre qui n'ont reçu encore aucun insecticide, les pucerons sont présents avec parfois des infestations de 20% de pieds porteurs.
 - Risque insectes d'automne actuellement moyen.
- Aucun insecticide à prévoir sur les céréales semées après le 19 octobre, actuellement stade 3 feuilles. La surveillance reste d'actualité.
- Aucun insecticide à prévoir sur orges tolérantes JNO.

LAISSEZ DES TEMOINS NON TRAITES!





ORGE

Stades et état des cultures

Les orges poussent.

On observe parfois des attaques significatives d'oïdium, d'helminthosporiose et de rouille. Des gelées significatives permettront de détruire l'inoculum.

Désherbage orge

Beaucoup de désherbage ont été réalisés à l'automne dans de bonnes conditions.

Vu les investissements parfois engagés, il est inutile d'augmenter l'ardoise en herbicides antigraminées de printemps qui seront inefficaces.

Insectes - pucerons

Le risque pucerons est faible à moyen. Voir paragraphe blé.



ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

Semis

Les semis sont terminés où n'ont pas pu être réalisés dans les parcelles trop humides.

Planet semée 30/10 - 1 feuille



Planet semée sous couvert de luzerne





Des ray Grass lèvent. Prévoir une spécialité à base de <u>pinoxaden</u> (Axial) au printemps.



<u>Insectes - pucerons</u>

Le risque pucerons est faible à moyen. Voir paragraphe blé.

Sur cette orge de printemps au stade 1 feuille, contiguë à un couvert, on note déjà 10% de pieds porteurs (voir photos chapitre blé).







COUVERTS, Méteil, CIVE, Luzerne, trèfle, prairies

Destruction des couverts

Les broyages des couverts sont en cours

Dans beaucoup de situations, une destruction précoce peut s'avérer pertinente :

- pour éviter le risque de lignification si beaucoup de graminées ou de moutarde dans le mélange,
- pour éviter la montée à graine si semis précoce de crucifères ou d'avoine
- si un labour d'hiver est prévu. Dans ce cas, broyer la végétation avant le labour.
- Si semis d'orge de printemps en février
 - L'idéal est de détruire les couverts en pleine floraison avec un C/N faible !
- Un broyage des vesces à l'automne leur permet de se développer davantage au printemps.
- Si broyage précoce, ne pas travailler le sol pour ne pas accélérer la minéralisation et les pertes d'azote par lessivage.

Dans d'autres situations, la destruction peut avoir lieu au printemps (courant mars), un mois avant le semis de la culture suivante (maïs, soja, tournesol) :

- Si semis sans travail du sol
- Si semis direct sous couvert
- pour limiter l'érosion
- pour piéger davantage d'éléments nutritifs
- si le couvert est majoritairement constitué de légumineuses (éviter les fuites de nitrate pendant l'hiver après travail du sol).
- Pour l'épandage des effluents : si une récolte de fourrage a été réalisée à l'automne, le couvert n'est pas détruit, l'épandage des effluents est donc possible.
 - En hiver épandre les effluents à C/N élevé type fumiers compacts pour ne pas perdre davantage d'azote par lessivage.

Pesées des couverts

Voir Agrosaône N° 36 du 8/11

La pesées des couverts permet d'estimer ce que vous avez piégé, remobilisé et/ou produit en éléments fertilisants et matière organique grâce à la photosynthèse.

Ceci est faisable grâce à l'outil MERCI

Les avoines épient





Méteil

Méteil avoine vesce pois pour récolte ensilage



<u>Silphie</u>

Commande groupée de semences de silphie

La Chambre d'agriculture vous propose de centraliser vos commandes en semences de silphie pour le printemps 2023 à destination de Silphie France, pour bénéficier du tarif à 500€/kg au lieu de 570€/kg. Engrais starter et prestation de semis en supplément si besoin.

Contactez Céline Beluche au 03.84.77.14.59







AGENDA

Nouvelle PAC : calendrier des réunions d'information

⇒ Vendredi 18 novembre 2022 à 09h30 à la salle de CHARGEY les GRAY.

Contact: Pierric TARIN - 03.84.77.14.69 - pierric.tarin@haute-saone.chambagri.fr





Le mercredi 7 décembre 2022 – journée complète

La CA70 vous invite à sa réunion Grandes Cultures à Autoreille





Le vendredi 9 décembre 2022 – Matinée
 La CA70 vous invite à sa réunion Grandes Cultures à Esprels







Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le <u>BSV Grandes Cultures.</u> Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site https://ephy.anses.fr/ et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.



